



Info du conseil municipal février 2015

Centre médical pour notre région

Le conseil municipal a renoncé à participer au financement d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre médical dans notre région (Plateau de Diesse ou Orvin).

Syndicat d'entretien des chemins de la montagne de Plagne

M. Patrick Sandmeier a assisté à la première séance de ce groupe de travail chargé d'étudier la création d'un syndicat pour régler le financement de l'entretien des chemins de la montagne.

Mensuration officielle

La Préfecture a informé la Municipalité que sur la base d'un jugement du Tribunal administratif du canton de Berne, une nouvelle procédure d'adjudication pour les travaux de mensuration officielle doit avoir lieu.

Révision de l'aménagement local

Le démarrage des travaux de révision devrait débuter incessamment et il manque encore quelques membres pour compléter le groupe de travail.

Toute personne intéressée à intégrer cette commission peut s'annoncer auprès de M. Adrien Boder au 079 749 27 65 ou du secrétariat municipal au 032 358 20 25.

Poste de coordinateur de l'énergie

Dans le cadre de sa politique visant à promouvoir les énergies renouvelables, le conseil municipal a décidé de soutenir l'étude visant à la création d'un poste de coordinateur intercommunal de l'énergie.

Pro Juventute

Pour palier à la forte diminution de la vente de timbres et à l'augmentation constante des familles, l'exécutif s'est engagé à accorder une subvention de CHF 250.00 à cette institution.

Transports publics

Voici quelques semaines que le nouvel horaire LIBERO a été mis en place. Le conseil municipal souhaite connaître l'avis de la population et attend ses remarques par écrit jusqu'au 31 mars 2015.